

Les préalables juridique à l'évaluation immobilière et pathologie du bâti

1 jour (7h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 19/12/2022

À partir de 380€ NET

Élargir ses connaissances sur la sinistralité dans le bâtiment.

Objectifs

Connaître et appliquer les lois pour les activités immobilières pour exercer en Agence.

Compétences visées

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Repérer les éléments de sinistralité dans le bâtiment
- Analyser les principaux désordres du bâtiment et les remèdes appropriés (fondations, structures, façades et toitures).

Public

- Professionnels de l'immobilier, chefs d'agence, agents, négociateurs en location et/ou transactions, salariés ou non-salariés :
- Devant justifier d'une obligation de formation pour le renouvellement de leur carte professionnelle
- Ou habilités par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.
- Négociateurs ou gestionnaires
- Personnel titulaire de la carte professionnelle ou personnel habilité (attestation d'habilitation loi numéro 70-9 du 02/01/1970 décret numéro 72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/les carte(s) détenue(s)

Prérequis : Etre titulaire de la Carte professionnelle (soit T pour les Transactions, soit G pour la Gestion soit S pour le Syndic) OU Etre titulaire de la carte collaborateur. A défaut une attestation de l'employeur indiquera le poste occupé par le collaborateur

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

INTRODUCTION

Les préalables juridique à l'évaluation immobilière et pathologie du bâti

Les typologies de pathologies et leur importance

- Constat des pathologies, action préventive, action curative, les assurances du bâtiment

LES DÉSORDRES LIÉS AUX FONDATIONS ET INFRASTRUCTURES D'UN BÂTIMENT

- Les mouvements des fondations et la nature des sols
- Les désordres concernant les murs de soutènement
- Les Voirie et Réseaux Divers (VRD) et le réseau d'assainissement

LA PATHOLOGIE DES STRUCTURES ET GROS-OEUVRE

Le cas des fissures

- Les problèmes d'humidité et d'étanchéité
- Les désordres survenus sur les balcons
- Le traitement des bois
- Les problèmes rencontrés avec les piscines

LA PATHOLOGIE DES TOITURES ET CHARPENTES

- Les soucis d'infiltrations dans les toitures et charpentes
- La transformation des combles

LES ENVELOPPES ET REVÊTEMENTS EXTÉRIEURS

- Le cas particulier des ITE
- Les désordres liés aux peintures et enduits (soulèvement, craquellement, etc.)

LES DÉSORDRES LIÉS AUX AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

- Le décollement des revêtements aux murs et au sol (parquet, vinyle, carrelage, etc.)
- Le fonctionnement de la condensation

FOCUS SUR LES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

- Les désordres liés au chauffage
- Les désordres liés aux cheminées ou poêle à bois
- L'isolation acoustique.

Les préalables juridique à l'évaluation immobilière et pathologie du bâti

Dates & lieux

 08 décembre 2022

 Le Mans

 400.00

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant.

Validation/Certification

Attestation de formation.